

Fiche de données de sécurité

page: 1/20

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 06.06.2018 Version: 3.0

Produit: Mythic® 10 SC

(ID Nr. 30522887/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 21.08.2018

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise.

1.1. Identificateur de produit

Mythic® 10 SC

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées significatives: biocide

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: BASF SE 67056 Ludwigshafen GERMANY Adresse de contact:
BASF France SAS
49, avenue Georges Pompidou
92593 Levallois-Perret Cedex
FRANCE

Téléphone: +33 1 4964-5732

adresse E-Mail: securite-produits.france@basf.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Tél.: 01 45 42 59 59 (APPEL D'URGENCE ORFILA)

Fax: 01 49 64 53 80 (heures de bureau)

International emergency number (Numéro d'urgence international):

contact speaking the language of the calling country (contact parlant la langue du pays d'appel)

Téléphone: +49 180 2273-112

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Date / mise à jour le: 06.06.2018 Version: 3.0

Produit: Mythic® 10 SC

(ID Nr. 30522887/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 21.08.2018

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

En vigueur en France.

Acute Tox. 4 (Inhalation - brouillard) Acute Tox. 4 (par voie orale)

Skin Sens. 1 Aquatic Acute 1 Aquatic Chronic 1

H302, H332, H400, H410, EUH401, H302, H317, H332, H400, H410

Pour les classifications mentionnées dans cette section dont le texte est incomplet, se référer au texte intégral à la rubrique 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Pictogramme:



Mention d'avertissement:

Attention

Mention de Danger:

H302 Nocif en cas d'ingestion. H332 Nocif par inhalation.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets

néfastes à long terme.

Conseil de Prudence:

P101 En cas de consultation d'un médecin, montrez-lui le récipient ou

l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants. P103 Lire l'étiquette avant toute utilisation.

Conseil de Prudence (Prévention):

P261 Eviter de respirer les vapeurs.

P264 Se laver les parties du corps contaminées soigneusement après

manipulation.

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Conseils de prudence (Intervention):

Date / mise à jour le: 06.06.2018 Version: 3.0

Produit: Mythic® 10 SC

(ID Nr. 30522887/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 21.08.2018

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la

maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P330 Rincer la bouche.

P391 Recueillir le produit répandu.

Conseil de Prudence (Elimination):

P501 Faire éliminer le contenu/récipient dans un point de collecte des

déchets spéciaux ou dangereux.

Système Général Harmonisé (SGH) en vigueur en France.

Pictogramme:



Mention d'avertissement:

Attention

Mention de Danger:

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour

l'homme et l'environnement.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H332 Nocif par inhalation.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets

néfastes à long terme.

Conseil de Prudence (Prévention):

P261 Eviter de respirer les vapeurs.

P264 Après manipulation, se laver soigneusement avec de l'eau et du savon.

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280 Porter des gants et vêtements de protection et un équipement de

protection des yeux/du visage.

Conseils de prudence (Intervention):

Date / mise à jour le: 06.06.2018 Version: 3.0

Produit: Mythic® 10 SC

(ID Nr. 30522887/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 21.08.2018

P301 + P312 EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un

médecin en cas de malaise.

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau

et au savon.

P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la

maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P330 Rincer la bouche.

P333 + P313 En cas d'irritation/éruption cutanée: consulter un médecin.

P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P391 Recueillir le produit répandu.

Conseils de Prudence (Stockage):

P405 Garder sous clef.

Conseil de Prudence (Elimination):

P501 Faire éliminer le contenu/récipient dans un point de collecte des

déchets spéciaux ou dangereux.

Classement de préparations spéciales (GHS):

EUH208: Peut déclencher une réaction allergique. Contient : mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-methyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1)

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Composante(s) déterminant le danger pour l'étiquetage: chlorfenapyr (ISO); 4-bromo-2-(4-chlorophényl)-1-éthoxyméthyl-5-trifluorométhylpyrrole-3-carbonitrile

2.3. Autres dangers

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Voir rubrique 12 - Résultats des évaluations PBT et vPvB.

Si applicable, des informations sont fournies dans cette rubrique sur d'autres dangers qui n'engendrent pas de classification mais qui peuvent contribuer au danger global de la substance ou du mélange.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Pas applicable

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

produit biocide, insecticide, suspension concentrée (SC)

page: 5/20

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 06.06.2018 Version: 3.0

Produit: Mythic® 10 SC

(ID Nr. 30522887/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 21.08.2018

Composants dangereux (GHS)

conformément au Règlement (CE) N° 1272/2008

chlorfenapyr (ISO); 4-bromo-2-(4-chlorophényl)-1-éthoxyméthyl-5-trifluorométhylpyrrole-3-

carbonitrile

Teneur (W/W): 10 % Acute Tox. 3 (Inhalation - poussière)

Numéro CAS: 122453-73-0 Acute Tox. 4 (par voie orale)

Numéro INDEX: 608-034-00-3 Aquatic Acute 1

Aquatic Chronic 1 Facteur M - aigüe: 100 Facteur M - chronique: 100 H331, H302, H400, H410

sodium alkylnaphthalene sulphonate, formaldehyde condensate

Teneur (W/W): < 10 % Eye Dam./Irrit. 2

H319

mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-methyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1)

Date / mise à jour le: 06.06.2018 Version: 3.0

Produit: Mythic® 10 SC

(ID Nr. 30522887/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 21.08.2018

Teneur (W/W): < 0,005 % Numéro CAS: 55965-84-9 Numéro INDEX: 613-167-00-5 Acute Tox. 3 (par voie orale) Acute Tox. 2 (Inhalation - brouillard) Acute Tox. 2 (par voie cutanée)

Skin Corr./Irrit. 1B
Eye Dam./Irrit. 1
Skin Sens. 1
Aquatic Acute 1
Aquatic Chronic 1
Facteur M - aigüe: 10
Facteur M - chronique: 1

H310, H330, H301, H317, H314, H400, H410

Classification différente selon les

connaissances actuelles et les critères de l'Annexe I du règlement (EC) n°1272/2008

Acute Tox. 3 (par voie orale) Acute Tox. 2 (Inhalation - brouillard) Acute Tox. 2 (par voie cutanée) Skin Corr./Irrit. 1B

Eye Dam./Irrit. 1 Skin Sens. 1A Aquatic Acute 1 Aquatic Chronic 1

H310, H330, H301, H317, H314, H400, H410

Les limites de concentrations spécifiques

Skin Sens. 1: >= 0,0015 % Skin Corr./Irrit. 2: 0,06 - < 0,6 % Eye Dam./Irrit. 2: 0,06 - < 0,6 % Skin Corr./Irrit. 1B: >= 0,6 %

propane-1,2-diol

Teneur (W/W): < 10 % Numéro CAS: 57-55-6 Numéro-CE: 200-338-0

Numéro d'enregistrement REACH:

01-2119456809-23

Pour les classifications mentionnées dans cette section par un texte incomplet, comprenant les classes de dangers et les mentions de danger, se référer au texte intégral à la rubrique 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Retirer les vêtements souillés.

Date / mise à jour le: 06.06.2018 Version: 3.0

Produit: Mythic® 10 SC

(ID Nr. 30522887/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 21.08.2018

Après inhalation:

Repos, air frais, secours médical.

En cas d'inhalation, repos, transporter la victime à l'air frais. En cas de troubles respiratoires, contacter sans délai un centre antipoison ou le SAMU.

Appeler un centre antipoisons ou un médecin pour avoir des renseignements quant au traitement.

Après contact avec la peau:

Laver à fond avec de l'eau et du savon.

Appeler un centre antipoisons ou un médecin pour avoir des renseignements quant au traitement.

Après contact avec les yeux:

Laver à fond à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en maintenant les paupières écartées.

Après ingestion:

Rincer immédiatement la bouche et faire boire 200-300 ml d'eau, secours médical.

En cas d'ingestion, rincer immédiatement la bouche avec de l'eau. Contacter sans délai un centre antipoison ou le SAMU. Ne pas faire vomir sans avis médical.

En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Ne provoquer les vomissements que si cette recommandation provient d'un centre anti-poison ou d'un médecin. Appeler un centre antipoisons ou un médecin pour avoir des renseignements quant au traitement. Amener immédiatement le patient à l'hôpital. Surveillance médicale pendant au moins 7 jours.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes: Les principaux symptômes et effets connus sont décrits dans l'étiquette (voir rubrique 2) et/ou à la rubrique 11., A ce jour, aucun autre symptôme ou effet important n'est connu.

Les symptômes peuvent apparaître après plusieurs heures ou plusieurs jours.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement: Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales), aucun antidote spécifique connu.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction recommandés: eau pulvérisée, dioxyde de carbone, mousse, poudre d'extinction

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, oxydes d'azote, oxydes de soufre, composé organochloré

Date / mise à jour le: 06.06.2018 Version: 3.0

Produit: Mythic® 10 SC

(ID Nr. 30522887/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 21.08.2018

Les substances et les groupes de substances cités peuvent être libérés lors d'un incendie.

5.3. Conseils aux pompiers

Equipement particulier de protection:

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les agents chimiques.

Autres informations:

Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la laisser pénétrer dans les canalisations ou les égouts. Eliminer les résidus de combustion et l'eau contaminée, en respectant les prescriptions réglementaires locales. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Refroidir les récipients menacés avec de l'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Ne pas respirer les vapeurs/aérosols. Utiliser un vêtement de protection individuelle. Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines. Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour de petites quantités: ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable, sciure, liant universel, Kieselguhr).

Pour de grandes quantités: Endiguer. Pomper le produit.

Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur. Collecter séparément dans des emballages adaptés étiquetés et qu'il est possible de fermer. Nettoyer à fond les objets et le sol souillés avec de l'eau et un détergent en observant les réglementations en vigueur. Porter un équipement de protection adéquat.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Les informations concernant les contrôles de l'exposition/la protection individuelle et les considérations relatives à l'élimination se trouvent aux rubriques 8 et 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune mesure particulière nécessaire si le stockage et la manipulation sont appropriés. Veiller à une bonne aération et ventilation de l'espace de stockage et du lieu de travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après le travail.

Protection contre l'incendie et l'explosion:

Pas de mesures particulières nécessaires. La substance/le produit n'est pas combustible. Le produit n'est pas explosif.

Date / mise à jour le: 06.06.2018 Version: 3.0

Produit: Mythic® 10 SC

(ID Nr. 30522887/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 21.08.2018

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Séparer des denrées alimentaires, y compris celles pour animaux.

Autres données sur les conditions de stockage: Conserver à l'écart de la chaleur. Protéger de l'action directe des rayons de soleil.

Protéger des températures inférieures à : 0 °C

Le produit peut cristalliser en dessous de la température limite.

Protéger des températures supérieures à : 40 °C

Les caractéristiques du produit peuvent se modifier si la substance/le produit est stocké(e) audessus de la température indiquée pour une durée prolongée.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pour l'(les) usage(s) pertinents identifiés à la rubrique 1, l'avis mentionné dans cette rubrique 7 doit être respecté.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Paramètres d'exposition à contrôler sur le lieu de travail

Pas de valeur limite d'exposition professionnelle connue.

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

Protection respiratoire adaptée en cas de concentrations élevées ou d'action prolongée: Filtre combiné pour gaz/vapeurs de composés organiques, inorganiques acides et basiques(p.ex. EN 14387 type ABEK).

Protection des mains:

Gants de protection appropriés résistant aux agents chimiques (EN 374), également dans le cas d'un contact direct prolongé (conseillé: index de protection 6, correspondant à un temps de perméation > 480 minutes selon EN 374): p.ex. en caoutchouc nitrile (0,4 mm), caoutchouc chloroprène (0,5 mm), caoutchouc butyle (0,7 mm), entre autres.

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité avec protections latérales (lunettes à monture) (p.ex. EN 166)

Vêtements de protection:

Choisir la protection corporelle en fonction de l'activité et du type d'exposition, p.ex. tablier, bottes de protection, combinaison de protection contre les produits chimiques (conforme à la norme EN 14605 en cas d'éclaboussures ou EN ISO 13982 pour les poussières).

Mesures générales de protection et d'hygiène

Date / mise à jour le: 06.06.2018 Version: 3.0

Produit: Mythic® 10 SC

(ID Nr. 30522887/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 21.08.2018

Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques. Le port d'un vêtement de travail fermé est recommandé. Ranger séparément les vêtements de travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique: suspension Couleur: blanchâtre

Odeur: odeur faible, d'amande amère

Seuil olfactif:

Non déterminé car nocif par

inhalation

Valeur du pH: env. 6 - 8

(1 %(m), env. 21 °C)

point de solidification: env. 0 °C

(1.013,3 hPa)

Données se rapportant au solvant

Intervalle d'ébullition: env. 85 - 100 °C

(1.013,3 hPa)

Données se rapportant au solvant

Point d'éclair: env. 102 °C

(Directive 84/449/CEE, A.9)

Pas de point d'éclair - Mesure réalisée jusqu'à la température indiquée,la flamme d'ignition s'éteint.,

Non inflammable.

Vitesse d'évaporation:

non applicable

Inflammabilité: pas facilement inflammable

Limite inférieure d'explosivité:

Compte tenu de la composition de ce produit et de l'expérience acquise, aucun risque n'est attendu si le produit est utilisé dans les conditions standards pour l'usage préconisé.

Limite supérieure d'explosivité:

Compte tenu de la composition de ce produit et de l'expérience acquise, aucun risque n'est attendu si le produit est utilisé dans les conditions standards pour l'usage préconisé.

Température d'auto-inflammation: env. 520 °C

(Directive 92/69/CEE, A.15)

D'après la teneur en eau, le produit

ne s'enflamme pas.

Pression de vapeur: env. 23,3 hPa

(20 °C)

Données se rapportant au solvant

Date / mise à jour le: 06.06.2018 Version: 3.0

Produit: Mythic® 10 SC

(ID Nr. 30522887/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 21.08.2018

Densité: env. 1,07 g/cm3 (Ligne directrice 109 de

> (20 °C) I'OCDE)

densité de vapeur relative (air):

non applicable

Solubilité dans l'eau: dispersible

Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow):

non applicable

Décomposition thermique: 252 °C, 240 kJ/kg, (DSC (OECD 113))

310 °C, 130 kJ/kg, (DSC (OECD 113)) 450 °C, > 90 kJ/kg, (DSC (OECD 113))

Il ne s'agit pas d'une substance auto-décomposable au sens de la

classe 4.1 de la réglementation de transport ONU. (OECD 114)

Viscosité dynamique: env. 68 mPa.s

(20 °C, 100 1/s)

Risque d'explosion: Compte tenu de sa structure, le

produit est classé comme non

explosible.

Propriétés comburantes: non comburant (Directive 2004/73/EC, A.21)

9.2. Autres informations

SADT: > 75 °C

Accumulation de chaleur / Dewar 500 ml (SADT, UN-Test H.4, 28.4.4)

Autres informations:

Si nécessaire, des informations sur d'autres paramètres physiques et chimiques sont indiqués dans cette rubrique.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

10.4. Conditions à éviter

Voir la rubrique 7 de la FDS - Manipulation et stockage.

10.5. Matières incompatibles

Produits à éviter:

acides forts, bases fortes, oxydants puissants

Date / mise à jour le: 06.06.2018 Version: 3.0

Produit: Mythic® 10 SC

(ID Nr. 30522887/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 21.08.2018

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux:

Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Evaluation de la toxicité aiguë:

Pratiquement pas toxique après contact cutané unique. Toxicité modérée après une ingestion unique. De toxicité modérée après une inhalation de courte durée.

Données expérimentales/calculées:

DL50 rat (par voie orale): > 500 - < 2.000 mg/kg (Ligne directrice 423 de l'OCDE)

CL50 rat (par inhalation): 2,62 mg/l 4 h (Ligne directrice 403 de l'OCDE) Test réalisé avec un aérosol.

DL50 rat (par voie cutanée): > 5.000 mg/kg (Ligne directrice 402 de l'OCDE) Aucune mortalité n'a été constatée.

Irritation

Evaluation de l'effet irritant:

Non-irritant pour les yeux. Non-irritant pour la peau.

Données expérimentales/calculées:

Corrosion/irritation de la peau lapin: non irritant (Ligne directrice 404 de l'OCDE)

Lésion oculaire grave/irritation lapin: non irritant (Ligne directrice 405 de l'OCDE)

Sensibilisation des voies respiratoires/de la peau

Evaluation de l'effet sensibilisant:

Il n'y a aucun signe d'un éventuel effet de sensibilisation de la peau.

Données expérimentales/calculées:

Essai des ganglions lymphatiques de la souris (LLNA) souris: N'a pas d'action sensibilisante dans les essais sur animaux.

mutagénicité des cellules germinales

Evaluation du caractère mutagène:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Date / mise à jour le: 06.06.2018 Version: 3.0

Produit: Mythic® 10 SC

(ID Nr. 30522887/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 21.08.2018

Données relatives à : mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-methyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1)

Evaluation du caractère mutagène:

La substance a montré des effets mutagènes lors de différents types de tests sur des bactéries et cultures de cellules, ceux-ci ne pouvant toutefois être confirmés lors de tests sur mammifères.

cancérogénicité

Evaluation du caractère cancérogène:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants. Les différentes études réalisées sur animaux n'ont pas montré d'effets cancérigènes.

toxicité pour la reproduction

Evaluation de la toxicité pour la reproduction:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants. Les tests sur animaux n'ont révélé aucune indication pour des altérations de la fertilité.

Toxicité pour le développement

Evaluation du caractère tératogène:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Données relatives à : mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-methyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1)

Evaluation du caractère tératogène:

En expérimentation animale, la substance n'a pas causé de malformations. Les quantités importantes qui ont été toxiques pour les animaux adultes, ont toutefois eu un effet néfaste sur le développement.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)

Evaluation simple de la Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles (STOT):

Selon les informations disponibles, aucune toxicité spécifique sur les organes cibles n'est anticipée suite à une seule exposition.

Remarques: Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Toxicité en cas de dose répétée et de toxicité spécifique à un organe cible (exposition répétée)

Evaluation de la toxicité après administration répétée:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Données relatives à : mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-methyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1)

Evaluation de la toxicité après administration répétée:

Aucun effet adverse n'a été observé en expérimentation animale pour des expositions répétées. Après une administration répétée l'effet de l'irritation locale reste en avant plant.

Date / mise à jour le: 06.06.2018 Version: 3.0

Produit: Mythic® 10 SC

(ID Nr. 30522887/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 21.08.2018

Danger par aspiration

Pas de danger par aspiration attendu.

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Autres informations sur la toxicité

Une utilisation non conventionnelle peut conduire à des effets néfastes pour la santé.

Les symptômes courants après l'ingestion par voie orale sont les suivants: fièvre, vomissements, diarrhée et problèmes digestifs. Les symptômes suivants peuvent inclure des tremblements et des convulsions, des tachycardies, des raideurs musculaires et des faiblesses des membres (parfois entraînant une paralysie), un dysfonctionnement hépatique et rénal, une pancréatite, une somnolence et une perturbation soudaine de la conscience, suivi du coma.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Evaluation de la toxicité aquatique:

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Données relatives à : chlorfenapyr (ISO); 4-bromo-2-(4-chlorophényl)-1-éthoxyméthyl-5-trifluorométhylpyrrole-3-carbonitrile

Toxicité vis-à-vis des poissons:

CL50 (96 h) 0,00744 mg/l, Oncorhynchus mykiss (Directive 84/449/CEE, C.1, Écoulement.)

Données relatives à : chlorfenapyr (ISO); 4-bromo-2-(4-chlorophényl)-1-éthoxyméthyl-5-trifluorométhylpyrrole-3-carbonitrile

Invertébrés aquatiques:

CE50 (96 h) 0,00203 mg/l, Mysidopsis bahia (Directive 84/449/CEE, C.2)

Données relatives à : chlorfenapyr (ISO); 4-bromo-2-(4-chlorophényl)-1-éthoxyméthyl-5-trifluorométhylpyrrole-3-carbonitrile

Plantes aquatique(s):

CE50 (72 h) 0,132 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata (Ligne directrice 201 de l'OCDE)

NOEC (72 h) 0,020 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata (Ligne directrice 201 de l'OCDE)

Données relatives à : chlorfenapyr (ISO); 4-bromo-2-(4-chlorophényl)-1-éthoxyméthyl-5-trifluorométhylpyrrole-3-carbonitrile

Effets chroniques sur poissons:

NOEC (93 j) 0,003678 mg/l, Oncorhynchus mykiss

Date / mise à jour le: 06.06.2018 Version: 3.0

Produit: Mythic® 10 SC

(ID Nr. 30522887/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 21.08.2018

Données relatives à : chlorfenapyr (ISO); 4-bromo-2-(4-chlorophényl)-1-éthoxyméthyl-5-trifluorométhylpyrrole-3-carbonitrile
Effets chroniques sur invertébrés aquat.:
NOEC (28 j) 0,000172 mg/l, Mysidopsis bahia

12.2. Persistance et dégradabilité

Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H2O):

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Données relatives à : chlorfenapyr (ISO); 4-bromo-2-(4-chlorophényl)-1-éthoxyméthyl-5-trifluorométhylpyrrole-3-carbonitrile Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H2O):

Difficilement biodégradable (selon critères OCDE).

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Evaluation du potentiel de bioaccumulation:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Données relatives à : chlorfenapyr (ISO); 4-bromo-2-(4-chlorophényl)-1-éthoxyméthyl-5-trifluorométhylpyrrole-3-carbonitrile

Potentiel de bioaccumulation:

Facteur de bioconcentration: 116, Cyprinus carpio L'accumulation dans les organismes n'est pas attendue.

12.4. Mobilité dans le sol

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux:

Adsorption sur les sols: Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Données relatives à : chlorfenapyr (ISO); 4-bromo-2-(4-chlorophényl)-1-éthoxyméthyl-5-trifluorométhylpyrrole-3-carbonitrile

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux:

Adsorption sur les sols: Après pénétration dans le sol, il faut s'attendre à une adsorption sur les particules de terre solides. La pénétration dans les eaux superficielles n'est pas attendue.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit ne contient pas de substance satisfaisant au critère PBT (Persistant/bioaccumulable/toxique) ou au critère vPvB (très Persistant et très bioaccumulable)

12.6. Autres effets néfastes

Date / mise à jour le: 06.06.2018 Version: 3.0

Produit: Mythic® 10 SC

(ID Nr. 30522887/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 21.08.2018

Le produit ne contient pas de substances listées dans le Règlement (CE) No 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

12.7. Indications complémentaires

Autres informations sur l'écotoxicité:

Ne pas laisser pénétrer le produit dans l'environnement sans contrôle.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Doit être orienté vers une décharge agréée ou incinéré dans un centre agréé tout en respectant les prescriptions réglementaires locales.

Emballage non nettoyé:

Les emballages usagés doivent être vidés de façon optimale et être éliminés comme le produit.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre

ADR

Numéro ONU UN3082

Nom d'expédition des MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (contient Nations unies:

CHLORFENAPYR)

Classe(s) de danger pour le 9, EHSM

transport:

Groupe d'emballage: Ш Dangers pour oui

l'environnement:

Précautions particulières à

prendre par l'utilisateur: Aucun connu

RID

Numéro ONU UN3082

MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE Nom d'expédition des Nations unies: L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (contient

CHLORFENAPYR)

Classe(s) de danger pour le 9, EHSM

transport:

Groupe d'emballage: Ш

Date / mise à jour le: 06.06.2018 Version: 3.0

Produit: Mythic® 10 SC

(ID Nr. 30522887/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 21.08.2018

Dangers pour oui

l'environnement:

Précautions particulières à

Aucun connu

prendre par l'utilisateur:

Transport fluvial intérieur

ADN

Numéro ONU UN3082

Nom d'expédition des MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (contient Nations unies:

CHLORFENAPYR)

Classe(s) de danger pour le 9, EHSM

transport:

Groupe d'emballage: Ш Dangers pour oui

l'environnement:

Aucun connu

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:

Transport par voie navigable en bateau citerne et en bateau à cargaison sèche Non évalué

Transport maritime Sea transport

IMDG IMDG

Numéro ONU: UN 3082 UN number: UN 3082

Nom d'expédition des **ENVIRONMENTAL MATIERE** UN proper shipping

Nations unies: DANGEREUSE DU name: LY HAZARDOUS POINT DE VUE DE SUBSTANCE. L'ENVIRONNEME LIQUID, N.O.S. NT, LIQUIDE, (contains

CHLORFENAPYR) N.S.A. (contient

CHLORFENAPYR)

Classe(s) de danger pour

Groupe d'emballage:

le transport:

9, EHSM

Transport hazard

class(es):

Packing group: Ш Environmental yes

Dangers pour oui l'environnement: Polluant marin: OUI hazards: Marine pollutant:

YES

Précautions particulières à

prendre par l'utilisateur:

Special precautions Aucun connu

for user:

None known

9, EHSM

Transport aérien Air transport

Ш

IATA/ICAO IATA/ICAO

page: 18/20

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 06.06.2018 Version: 3.0

Produit: Mythic® 10 SC

(ID Nr. 30522887/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 21.08.2018

Numéro ONU: UN 3082 UN number: UN 3082

Nom d'expédition des MATIERE UN proper shipping ENVIRONMENTAL Nations unies: DANGEREUSE DU name: LY HAZARDOUS

POINT DE VUE DE SUBSTANCE, L'ENVIRONNEME LIQUID, N.O.S. NT, LIQUIDE, (contains

N.S.A. (contient CHLORFENAPYR)

CHLORFENAPYR)

Classe(s) de danger pour 9, EHSM Transport hazard 9, EHSM

le transport: class(es):
Groupe d'emballage: III Packing group: III

Dangers pour oui Environmental yes l'environnement: hazards:

Précautions particulières à Aucun connu Special precautions None known

prendre par l'utilisateur: for user:

14.1. Numéro ONU

Voir les entrées correspondantes au numéro UN pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Voir les entrées correspondantes à la désignation officielle de transport pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Voir les entrées correspondantes aux "classes de danger pour le transport" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.4. Groupe d'emballage

Voir les entrées correspondantes aux "groupes d'emballage" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.5. Dangers pour l'environnement

Voir les entrées correspondantes aux "risques pour l'environnement" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Voir les entrées correspondantes aux "précautions particulières pour l'utilisateur" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et au recueil IBC

Transport in bulk according to Annex II of MARPOL and the IBC Code

règlement: Non évalué Regulation: Not evaluated Expédition approuvée: Non évalué Shipment approved: Not evaluated Nom de la pollution: Non évalué Pollution name: Not evaluated

Date / mise à jour le: 06.06.2018 Version: 3.0

Produit: Mythic® 10 SC

(ID Nr. 30522887/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 21.08.2018

Catégorie de la pollution: Non évalué Pollution category: Not evaluated Type de navire: Non évalué Ship Type: Not evaluated

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Rubrique(s) de la nomenclature ICPE (France): 4510

Code de la Sécurité Sociale, Art. L 461-1 à L 461-8 (France): 9, 84

Porter des gants et vêtements couvrant pendant toutes les phases de l'application ainsi qu'un demi masque étanche.

SP1 -Ne pas polluer l'eau avec le produit et son emballage

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

L'évaluation pour une utilisation sûre a été réalisée pour le mélange et le résultat est documenté aux rubriques 7 et 8 de la FDS

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte intégral des classifications, incluant les classes de danger et les mentions de danger, si mentionnés aux rubriques 2 et 3:

Acute Tox. Toxicité aiguë

Skin Sens. sensibilisation de la peau

Aquatic Acute Danger pour le milieu aquatique - aigu
Aquatic Chronic Danger pour le milieu aquatique - chronique
Eye Dam./Irrit. Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Skin Corr./Irrit. Corrosion/irritation cutanée H302 Nocif en cas d'ingestion. H332 Nocif par inhalation.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets

néfastes à long terme.

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour

l'homme et l'environnement.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H331 Toxique par inhalation.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H310 Mortel par contact cutané.
 H330 Mortel par inhalation.
 H301 Toxique en cas d'ingestion.

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux .

page: 20/20

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 06.06.2018 Version: 3.0

Produit: Mythic® 10 SC

(ID Nr. 30522887/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 21.08.2018

Les données contenues dans cette fiche de données de sécurité reposent sur notre expérience et nos connaissances actuelles; elles décrivent le produit quant aux exigences en matière de sécurité. Cette fiche de données de sécurité n'est ni un certificat d'analyses ni une fiche technique et ne peut en aucun cas être considérée comme un accord sur nos spécifications de vente. Les utilisations identifiées dans cette fiche de données de sécurité ne représentent ni un accord sur la qualité contractuelle correspondante de la substance / du mélange ni une utilisation contractuellement désignée. Il incombe à l'acquéreur de nos produits de s'assurer que tous les droits de propriété intellectuelle et toute la législation applicable sont observés.

Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications par rapport à la version précédente.